

Réunion du 02 juillet 2012

Présents : J.Claude Durand , responsable de la CD

Nicolle Durand, William Bouriquet, Daniel Dufour, Daniel Vallée , Charly Gonzalès.

Excusées : Agnès Gautherin - M.Claude Moreau

CALENDRIER Football 2012/2013

Rappel :

- a) Sur la couverture, insérer obligatoirement le logo du Conseil Général.
- b) Ne pas faire apparaître, sur cette couverture l'expression « Ce calendrier a été conçu par votre commission Football »
- c) Le foot n'étant pas représenté à cette réunion, aucun élément n'avait été apporté pour connaître l'avancement du calendrier .
Joint par téléphone, C.Guillaud a indiqué que la recherche des pavés publicitaires était en cours et que le document préparé par la CD.Communication était utilisé. Il a fait remarquer qu'il n'y avait pas de papillon détachable à remettre à l'annonceur . Solution : lui donner un double (donc deux tirages du document par partenaire).
- d) Charly Gonzalez, comme convenu, a demandé des devis pour le calendrier Football et le calendrier Activités Cyclistes .

A 20 € près, les tarifs sont les mêmes.

Question – Faut-il obligatoirement faire réaliser les deux calendriers chez le même imprimeur ? N.Durand fait remarquer que

a) les tarifs étant les mêmes, il semblerait raisonnable de faire travailler plusieurs imprimeurs et de prendre en compte l'éloignement Imprimeur/Réalisateur de la maquette ;

b) s'il est normal que le calendrier Football soit réalisé sur Auxerre (pour proximité des responsables de l'activité) , il serait également normal de prendre en compte le lieu de résidence des réalisateurs du calendrier Activités Cyclistes, mais que malheureusement cela n'est pas possible compte tenu de certaines pressions.

Décision – Les deux calendriers seront donc réalisés par VOLUPRINT à Perrigny.

Charly Gonzalez est chargé de négocier un pavé publicitaire de cette entreprise dans chacun des calendriers.

JC.Durand, réalisateur de la maquette du calendrier « Activités Cyclistes » fait remarquer que,

a) compte tenu de son éloignement d'Auxerre, cela lui occasionne des déplacements pour finaliser la maquette et qu'il serait bon qu'il ne soit pas « convoqué » à 11 h pour 14 heures .

b) étant le réalisateur de la maquette, il pense que c'est à lui de gérer les problèmes de réalisation .

CALENDRIER Activités Cyclistes 2012/2013

a) Nombre de calendriers à réaliser. Il faudra tenir compte de deux éléments :

1) Economie de papier (l'Ufolep n'est-elle pas engagée dans le développement durable ?)

2) Nombre de licenciés et d'organisations « Activités Cyclistes » qui seront déclarés au moment du dépôt de la maquette (ces nombres pouvant être inférieurs à ceux de cette saison suite aux nouvelles dispositions de l'APAC).

a) Il est indispensable que tous les pavés publicitaires soient fournis pour la fin novembre au plus tard et que les originaux soient de qualité.

b) Il est également indispensable que tous les calendriers des activités (Cycloport – VTT – Cyclotourisme) soient finalisés pour la même date.

Il n'est pas concevable d'apporter des modifications jusqu'au dépôt chez l'imprimeur, modifications et/ou des additifs qui obligent à refaire la mise en page .

Il n'est pas envisageable de devoir retravailler la maquette la veille de son dépôt chez l'imprimeur.

PARUTION des articles « Ufolep » dans l'Yonne Républicaine

a) Suite à la proposition de Monsieur Lagedamon, rédacteur en chef, d'organiser une rencontre en septembre, JC.Durand a fait une proposition de dates . Conviendraient aux personnes qui ont participé à la première réunion de janvier (A.Gautherin – JC.Durand – D.Dufour) les dates suivantes

- mardi 05 septembre
- mercredi 06 septembre

b) Il est indispensable de revoir avec précision le processus de collecte et d'envoi des articles à l'YR.

Un point à revoir lors de la réunion avec l'Yonne Républicaine - Parution dans le local et parution dans les Sports : il semble que ce qui se fait actuellement ne corresponde pas à ce qui avait été décidé. Il semblerait que si un article paraît dans le local, nous n'ayons plus droit à la page UFOLEP dans les Sports. Donc à préciser.

c) PARUTION « Y.R » pendant les congés du personnel UFOLEP

Lundi 23 juillet et Lundi 06 août avant 14 heures – Articles, photos et annonces « Activités Cyclistes » et « Moto » à adresser à Nicole Durand jcetn.durand@wanadoo.fr

Lundi 30 juillet avant 14 heures – Articles, photos et annonces « Moto » et « Auto » à adresser à William Bouriquet william.bouriquet@wanadoo.fr

- N.Durand avisera les clubs « Activités Cyclistes »
- Charly Gonzalez avisera les clubs « Moto » et « Auto ».

SITE « ufolepyonne »

A) Visite du site – Elle reste très satisfaisante

B) Quelles informations faut-il faire paraître sur le site ?

- 1/ Comité Départemental – Toutes les informations qui concernent notre fédération (Législation – Vie sportive ...)
- 2/ Commissions Techniques – Les Règlements Départementaux – Les calendriers annuels – Les classements des championnats – Des photos – Un résumé des manifestations exceptionnelles).
- 3/ Clubs – Le site « ufolepyonne » est le site de la délégation ; il ne peut y paraître les informations concernant les « activités internes » aux clubs (convocations – soirées et/ou sorties de club ..).
Par contre, une place peut être réservée aux clubs pour une présentation rapide ou un résumé succinct de leur(s) manifestations .
Ne pas oublier de joindre une photo.

C) Rappel des documents à fournir et sous quelle forme :

- Photos en action
- Classements, textes en Word ou Excel ... mais pas en PDF de façon à pouvoir les adapter à la page du site (en aucun cas, les responsables de la mise en ligne ne se permettront de modifier ces documents qui seront mis en PDF au dernier moment).

Les documents en PDF ne seront plus retenus.

Pour les classements, il est **indispensable qu'ils soient vérifiés avant envoi.**
Il n'est pas normal de devoir refaire trois fois la mise en ligne du même classement parce que des erreurs ont été commises.

D) Durée de parution sur le site, en page d'accueil, des comptes-rendus de manifestations :

- A adapter à la quantité des documents qui sont en page d'accueil .

QUELS NOUVEAUX MOYENS de communication pour l'Ufolep.Yonne

- Un document spécifique aux activités de l'UFOLEP.Yonne sera conçu puis joint au document de présentation de l'UFOLEP.Bourgogne.

Le 03 juillet 2012,
Pour la CD.Communication
J.C.Durand